

Le revenu moyen des propriétaires-occupants qui ont emprunté sous le régime de la L.N.H. était de \$6,015 contre \$5,810 en 1961; 27.5 p. 100 avaient un revenu de \$5,000 ou moins. Le paiement initial moyen a été de \$2,421 pour une maison de \$14,815, et les emprunteurs ont versé, en moyenne, 21.4 p. 100 de leur revenu en mensualités (capital, intérêt et impôt foncier réunis).

La grandeur de la maison moyenne avait augmenté de 1,154 pieds carrés en 1961 à 1,189 pieds carrés; les petites (de moins de 1,000 pieds carrés) avaient diminué de 12.6 à 10.8 p. 100 du total. On comptait un plus grand nombre de maisons de quatre chambres à coucher et plus. Les bungalows représentaient près de 75 p. 100 de tous les logements simples financés en vertu de la L.N.H. en 1962, les maisons à mi-étage, 20 p. 100 et les maisons à étage, 5 p. 100.

Prêts pour l'amélioration des maisons.—On a observé une légère baisse du volume des prêts garantis par les banques sous le régime de la L.N.H. pour l'amélioration des maisons. Les banques ont approuvé 23,895 prêts de cette nature d'une valeur de 38 millions de dollars, contre 28,097 d'une valeur de \$42,600,000 en 1961. A la fin de l'année, les banques déclaraient \$69,900,000 de prêts en cours, comparativement à \$65,900,000 à la fin de 1961. Le fonds d'assurance des prêts pour l'amélioration des maisons, constitué par les droits reçus des emprunteurs, s'élevait à \$2,500,000 contre \$2,200,000 un an plus tôt.

Prêts pour la construction de résidences universitaires.—En 1962, des prêts L.N.H. d'une valeur de \$21,200,000 ont été consentis à 19 universités et collèges pour la construction de résidences devant loger 4,400 étudiants. Voici la répartition provinciale de ces prêts:

Province	Prêts		Étudiants pouvant être logés
	nombre	Montant milliers de dollars	
Terre-Neuve.....	—	—	—
Île-du-Prince-Édouard.....	—	—	—
Nouvelle-Écosse.....	2	1,097	241
Nouveau-Brunswick.....	—	—	—
Québec.....	6	4,321	957
Ontario.....	5	3,953	804
Manitoba.....	3	4,161	744
Saskatchewan.....	1	2,357	349
Alberta.....	1	4,976	1,218
Colombie-Britannique.....	1	371	53

Le prêt moyen par étudiant a été de \$4,864. Treize autres universités ou collèges ont présenté des demandes préliminaires qui, si elles sont approuvées, donneront lieu à des prêts d'un montant global de \$10,100,000 pour la construction de dortoirs qui logeront 2,400 autres étudiants. La limite statutaire du montant que la Société peut avancer pour la construction de résidences universitaires est de 100 millions de dollars. De la date d'entrée en vigueur de la loi (décembre 1960) jusqu'à décembre 1962, 41 prêts d'un montant total de \$41,500,000 ont été approuvés pour des résidences pouvant recevoir 8,700 étudiants.

Prêts aux entreprises municipales d'épuration des eaux d'égout.—Au cours de 1962, 223 prêts L.N.H. s'élevant à 45 millions de dollars ont été consentis aux municipalités pour des projets d'épuration des eaux usées; en voici la répartition provinciale:

Province	Prêts		Province	Prêts	
	nombre	Montant milliers de dollars		nombre	Montant milliers de dollars
Terre-Neuve.....	3	894	Ontario.....	86	35,231
Île-du-Prince-Édouard...	2	35	Manitoba.....	14	640
Nouvelle-Écosse.....	2	1,127	Saskatchewan.....	52	1,049
Nouveau-Brunswick.....	5	133	Alberta.....	21	563
Québec.....	18	3,628	Colombie-Britannique...	20	1,759